Association des Ludothèques Françaises

# Formation 2019



180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS Tél. : 01.43.26.84.62
www.alf-ludotheques.org courrier@alf-ludotheques.org
N° Siret : 37 762 980 300 067 Code APE : 9499Z N° OF : 11 75 50 772 75

# SOMMAIRE


I. L'ALF... p3
1. Une association nationale d'éducation populaire p3
2. Une certaine definition du jeu p3

II. LA DEMARCHE DE FORMATION... p4
1. Les intentions de la formation de l'ALF p4
2. La méthodologie p4
3. Les intervenant-es de nos formations p4

III. LES CONTENUS... p5
1. Le cadre ludique, initiation p6
2. La ludothèque et ses publics p7
3. Le cadre ludique, approfondissement p8
4. Gérer un fonds de jeux p9
5. Le projet de la ludothèque p10
6. Travailler avec d'autres professionnel-les p11
7. Valoriser sa ludothèque p12
8. Faire réseau : l'Université d'Eté des ludothécaires p13

IV. LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES... p14
1. L'accès à la formation p14
2. L'accueil p14
3. L'inscription p14
4. La prise en charge des frais p14
5. Les formations en région p14
6. Bulletin d'inscription hors Université d'Eté p15
7. Bulletin d'inscription pour l'Université d'Eté p16

V. LE CALENDRIER 2019 ... p17




■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■

# I. L'ALF…

## 1-Une association nationale d'éducation populaire

L'Association des Ludothèques Françaises a pour objet de fédérer, représenter et accompagner les ludothèques et les structures ludiques françaises qui partagent son projet politique et les façons de faire autour du jeu qui y sont décrites.

Après avoir réalisé la charte des ludothèques puis la fiche métier du ludothécaire, l'ALF a écrit en 2015 un projet politique qui affirme sa démarche d'éducation populaire, une certaine définition du jeu et des intentions en direction des ludothèques, des ludothécaires, du réseau et du public accueilli en ludothèque.

L'ALF souhaite, en collaboration avec les ALF régionales, les structures adhérentes et tous ses partenaires, répondre aux missions suivantes :

- Une mission de représentation, de veille et d'influence.

Ce travail s'effectue en direction de réseaux, d'institutions, ou instances reconnues comme ayant trait au jeu et à l'action des ludothèques, ou que nous identifions comme pertinent au regard de notre action.

- Une mission de création et de diffusion d'outils et de procédures.

Ce travail s'effectue à la fois en direction des ludothèques et des différents niveaux d'ALF. Il a pour but de mettre en cohérence notre réseau, de centraliser nos ressources, et d'optimiser notre fonctionnement en mettant en place des outils et procédures rendant le travail plus efficace.

- Une mission d'animation de travail créatif, d'expérimentation et de formation.

Ce travail est transversal. Il a pour finalité d'enrichir la réflexion autour des ludothèques et de leur environnement, des notions de jeux et de jouer, et de leur place dans les sociétés dans lesquelles ils s'inscrivent.

- Une mission de soutien, d'animation et de développement du réseau.

Cette mission a pour objectif de soutenir et d'animer le réseau en place, et de favoriser son développement, notamment celui de nouvelles structures.

## 2-Une certaine définition du jeu

« Le fait de jouer présuppose une action libre, gratuite, fictive, réglée et incertaine. Par libre, nous entendons une action reposant sur les décisions des joueurs, leur choix de jouer ou de ne pas jouer, leur choix d'actions dans le jeu ; par gratuite, une action pour laquelle il n'y a pas d'attentes de résultat, on joue pour jouer ; par fictive, une action au second degré, en dehors de la réalité ; par réglée, une action qui se déroule selon des règles existantes ou se construisant au fil du jeu ; par incertaine, une action dont l'issue ne peut être déterminée par avance ».



■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■

# II.LA DEMARCHE DE FORMATION…

## 1-Les intentions de la formation de l'ALF:

- Enrichir les pratiques et les réflexions sur les enjeux du jeu et des ludothèques.
- Favoriser la professionnalisation des ludothécaires et des acteurs du jeu.
- Contribuer à la reconnaissance d'une approche spécifique du jeu et de ses acteurs.
- Construire une culture commune, mettre en cohérence les discours et les pratiques.
- Permettre à chacun-e de positionner sa pratique à la fois dans un champ théorique et dans l'actualité deson territoire.
- Améliorer l'efficience de l'accueil en ludothèque et de la place du jeu en général dans les pratiques professionnelles.
- Savoir construire et porter un projet de ludothèque.

## 2-La méthodologie choisie :

Les différents contenus de formation sont issus de la fiche métier, de la charte des ludothèques, du projet politique, de la classification ESAR, des pratiques et de l'actualité du réseau. Ils sont proposés dans une démarche d'éducation populaire, à partir d'expériences de terrain, de construction collective et d'appropriation individuelle, d'alternance d'apports théoriques et pratiques.
Un bilan de fin de stage sera à chaque fois réalisé, une attestation de présence remise à chaque participant-e et une évaluation aura lieu à postériori à partir des retours de terrain à moyen terme des participant-e-s .

## 3-Les intervenant-es de nos formations :

L'équipe de formation de ce projet agréé par le Data Dock est composée de salarié-es et bénévoles formé-es de l'ALF ainsi que d'intervenant-es extérieur-es qui adhèrent à notre projet et ont choisi par ce partenariat de soutenir le réseau des ludothèques françaises. Chaque structure ou personne est reconnue pour sa spécificité vis-à-vis d'un thème et la qualité de ces interventions. En 2019, l'équipe de formateurs et formatrices de l'ALF travaille en partenariat avec On Fait Un Jeu, Rolande Filion, Loisirs Numériques, l'EPE de l'Orne, Illudie, Les enfants du jeu, FM2J, Ludobrousse et le Centre Ludique de Boulogne–Billancourt.



■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■

# III.LES CONTENUS…

Regroupés en 4 thématiques, puis en 8 modules, ils se déclinent ensuite sur 26 journées de formation de mai à décembre 2019 :

- **Les spécificités de la ludothèque : accueil des publics et mise en relation avec la collection de jeux, conception et aménagement de l'espace de jeu.**
  1- Le cadre ludique, initiation.
    - La classification des jeux selon le Système ESAR.
    - Les postures des adultes vis-à-vis du jeu.
    - L'aménagement des espaces de jeu.

  2- La ludothèque et ses publics.
    - Jeu et petite enfance.
    - L'accompagnement à la parentalité.
    - Jeu et genre.
    - L'accueil des publics en situation de handicap.
    - Jeu et personnes âgées.

  3- Le cadre ludique, approfondissement.
    - Les spécificités du jeu de Règles.
    - Les spécificités du jeu d'Assemblage.
    - Proposer du jeu vidéo.
    - Les spécificités du jeu Symbolique.
- **Le fonds de jeux : constitution, maintenance, gestion et enrichissement**.
  4- Gérer un fonds de jeux.
    - Politique d'acquisition, traitement et maintenance du fonds.
    - Organiser un système de prêt en direction des publics et des professionnels.
- **Le projet : le construire, le porter, l'évaluer et le faire évoluer**.
  5- Le projet de la ludothèque.
    - Construire un projet de ludothèque.
    - Porter, évaluer et faire évoluer un projet de ludothèque.

  6- Travailler avec d'autres professionel-les.
    - Jeu, ludothèque et médiathèque.
    - Jeu, ludothèque et école.
    - Jeu, ludothèque et établissement pénitentiaire.

  7- Valoriser l'équipement ludothèque.
    - Communiquer sur son projet.
    - Organiser un festival de jeu.
- **Faire réseau : l'université d'été des ludothécaires.**
  8- La ludothèque au carrefour des médiations.



■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■

# 1- CADRE LUDIQUE
## Initiation

**PUBLICS :**
Ludothécaires et autres professionnel-les utilisant le jeu.

**DATES :**
20-23 mai 2019.

**INTENTIONS PEDAGOGIQUES :**

**En terme de savoir faire :**

- Adopter une posture professionnelle appropriée.
- Analyser les jeux et jouets, classifier.
- Organiser l'espace de jeu et mettre à disposition les jeux et jouets.
- Concevoir des outils de suivi de l'activité.
- Gérer les conflits dans l'intérêt de la ludothèque et des publics concernés.

**En terme de savoirs :**

- Connaitre les règles de mise en valeur de l'espace et des collections.
- Connaitre l'ergonomie de l'activité du jeu individuel et collectif selon les différents publics.
- Connaître des outils de classification et des méthodes de classement.
- Avoir une connaissance psychosociale des différents publics.
- Avoir des connaissances en gestion des conflits.

### La classification des jeux selon le Système ESAR.

**LUNDI 20 ET MARDI 21 MAI**

Contenus : *Quel rapport entre jeu et pychologie du développement ? Pourquoi et comment classifier ses jeux, les ranger et les donner à jouer ? Etude des 6 facettes de ESAR, analyse de jeux et jouets et principes de mise en valeur.*
Formatrice : Rolande Filion, psychopédagogue et co-auteure du système ESAR (Québec).

### Les postures des adultes vis-à-vis du jeu.

**MERCREDI 22 MAI**

Contenus : *Quelles sont les principales postures des adultes vis-à-vis du jeu et du non jeu des enfants et des adultes, comment se tisse et se vivent les relations autour de cette activité ? Pourquoi observer, comment ? Savoir utiliser une grille d'observation.*
Formateurs : Anne Jacopé et Antonin Mérieux, formateurs à l'ALF.

### L'aménagement des espaces de jeu.

**JEUDI 23 MAI**

Contenus : *Aménager un espace de jeu pour donner à jouer aux différents publics. Quels sont les principes d'aménagement des espaces en fonction des activités ludiques proposées, du projet de la ludothèque et leurs conséquences sur l'élaboration du jeu ?.*
Formatrice : Nadège Haberbusch, formatrice et co-directrice de la ludothèque associative Les enfants du jeu (93).

**FORMATION DELOCALISEE EN REGION !**
La formation « **La classification des jeux selon le Système ESAR** » aura également lieu en région :

- **Occitanie,** les **14-15 OCTOBRE 2019** à **Figeac**, 2 rue Victor Delbos, 46100 Figeac.



■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■

# 2- LA LUDOTHEQUE ET SES PUBLICS

**PUBLIC :**
Ludothécaires et autres professionnel-le-s utilisant le jeu

**DATES :**
3-7 Juin 2019.

**INTENTIONS PEDAGOGIQUES**

**En terme de savoir faire :**

- Elaborer des outils d'accueil, d'information et de communication.
- Accueillir des groupes, identifier les besoins du public et adopter des postures professionnelles appropriées et des solutions adaptées.

**En terme de savoirs :**

- Connaitre les missions d'une ludothèque et ses spécificités.
- Avoir une connaissance psychosociale des différents publics.

## Jeu et petite enfance.

**LUNDI 3 JUIN**

Contenus : *De l'activité libre au jeu libre, penser l'accueil du jeune enfant en ludothèque. Quelles sont les relations entre le jeu et le développement du jeune enfant ? Quels objets, jouets et aménagements sont nécessaires ?*

*Attention, cette formation aura lieu à **ST DENIS** (93).*

Formatrice : Nadège Haberbusch, formatrice et co-directrice de la ludothèque associative Les enfants du jeu (93).

## L'accompagnement à la parentalité.

**MARDI 4 JUIN**

Contenus : *Qu'est-ce que la parentalité et en quoi la ludothèque participe à son accompagnement ?La place des familles, des parents, dans et en dehors du jeu et comment se tissent et se vivent les relations, les rôles et les places.*

Formatrice : Héléna Mauduit, ludothécaire à l'Ecole des Parents et des Educateurs de l'Orne (61).

## Jeu et genre.

**MERCREDI 5 JUIN**

Contenus : *S'interroger sur ses propres représentations, connaître les stéréotypes de genrepour mieux les identifier dans sa pratique professionnelle et dans les jeux et jouets utilisés. Participer à une démarche globale pour tendre vers une réelle égalité fille-garçon.*

Formateur : Jean-Louis Sbardella, formateur à Illudie (75).

## L'accueil des publics en situation de handicap.

**JEUDI 6 JUIN**

Contenus : *Comment accueillir le public en situation de handicap à la ludothèque ? Mieux connaitre les différents handicaps pour mesurer les adaptations nécessaires tout en favorisant un accueil sans discrimination et à detsination de tout public.*

Formatrice : Aurélia Kilgus, ludothécaire à Ludobrousse (04).

## Jeu et personnes âgées.

**VENDREDI 7 JUIN**

Contenus : *Pourquoi et comment donner à jouer aux personnes âgées ? Intérêts pour la personne et la prise en soin et difficultés rencontrées, choix des jeux en fonction du niveau de dépendance, postures et aménagement.*

Formateur : Yannick Durand-Curtet, formateur à FM2J (69).



■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■

# 3- LE CADRE LUDIQUE
## Approfondissement

**PUBLIC :**
Ludothécaires et autres professionnel-les expérimenté-esutilisant le jeu.

**DATES :**
23-26 septembre 2019.

**INTENTIONS PEDAGOGIQUES**

**En terme de savoir faire :**

- Présenter les jeux.
- Transmettre les règles du jeu.
- Savoir s'adapter aux publics.
- Accompagner dans le jeu.
- Organiser l'espace de jeu et mettre à disposition les jeux et jouets.
- S'outiller techniquement sur certains jeux.
- Se saisir des formes de jeu actuelles et savoir les valoriser.

**En terme de savoirs :**

- S'informer de l'actualité ludique.
- Connaître les règles de mise en valeur de l'espace et des collections.
- Posséder des notions de base en psychologie.
- Connaître le fonds de jeux et jouets.
- Mieux appréhender les nouvelles technologies.

Formateur : Yannick Durand-Curtet, formateur à FM2J (69).

### Les spécificités du jeu de Règles.

**LUNDI 23 SEPTEMBRE**

Contenus : *Connaissance générale et actuelle des jeux de règles, outils pour faciliter l'analyse, gestion du fonds et mise en jeu et transmission des règles de jeu dans une pratique professionnelle.*
Formateur : Jean-Louis Sbardella, consultant et formateur à Illudie (75).

### Les spécificités du jeu d'Assemblage.

**MARDI 24 SEPTEMBRE**

Contenus : *Assemblage, construction, agencement, de quoi parlons-nous ? Usages et techniques du jeu d'assemblage, entre théories et pratiques : quels effets potentiels et comment s'en servir ?*
Formateur : Thierry DETHOORT, ludothécaire à On Fait Un Jeu (59).

### Proposer du jeu vidéo.

**MERCREDI 25 SEPTEMBRE**

Contenus : *Le jeu vidéo : du mythe à la réalité. Actualités du jeu vidéo, règlementations et conditions d'utilisation. Comment donner à jouer du jeu vidéo : se l'autoriser, le rendre accessible et l'accompagner.*
Formateur : Intervenant à Loisirs numériques (75).

### Les spécificités du jeu Symbolique.

**JEUDI 26 SEPTEMBRE**

Contenus : *Qu'est-ce que le jeu symbolique ? Comment se construit-il tout au long de l'enfance ? Les spécificités selon les âges et en ludothèque. Comment aménager des espaces de jeu symbolique et adopter une posture professionnelle pour le soutenir ?*
Formatrice : Nadège Haberbusch, formatrice et co-directrice de la ludothèque associative Les enfants du jeu (93).

**Les spécificités du jeu d'Exercice sont traitées lors de la journée « Jeu et petite enfance » du 3 juin.**



■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■

# 4- GERER UN FONDS DE JEUX

**PUBLIC :**
Ludothécaires

**DATES :**
4-5 décembre 2019.

**INTENTIONS PEDAGOGIQUES**

**En terme de savoir faire :**

- Définir les besoins et attentes en jeux des publics(particuliers/professionnels) en tenant compte des prévisions d'évolution du projet de la structure.
- Organiser l'acquisition et le renouvellement des jeux en fonction du budget.
- Enregistrer et conditionner les jeux, en assurer l'entretien et l'inventaire.
- Conseiller et guider le public dans ses choix.
- Elaborer des outils de gestion du prêt.

**En terme de savoirs :**

- Appréhender les typologies de jeux et le fond de jeux et de jouets selon les publics et les activités proposées.
- Connaître le marché du jeu et du jouet, les réseaux de distribution et les procédures spécifiques liées aux achats.
- Connaitre la gestion technique et informatique d'un fonds.
- S'informer de l'actualité ludique

## Politique d'acquisition, traitement et maintenance du fonds.

**MERCREDI 4 DECEMBRE**

Contenus : *De l'achat à la maintenance, comment gérer techniquement son fond de jeux et sur quels critères ? Principes généraux, échanges de pratiques, questions éthiques et zoom sur la base de données collaborative Wikiludo.*
Formateur : Julien Minart, ludothécaire au CLUBB (92)

## Organiser un système de prêt en direction des publics et des professionnel-les.

**JEUDI 5 DECEMBRE**

Contenus : *Du conseil aux particuliers à l'élaboration de malles de jeux en passant par la gestion technique des systèmes de prêt et la gestion des usagers et/ou des adhérent-es. Comment faciliter le prêt au regard du projet et des ressources de la ludothèque ?*
Formateur : Antonin Mérieux, formateur à l'ALF.



■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■

# 5- LE PROJET DE LA LUDOTHEQUE

**PUBLIC :**
Créateurs de ludothèques et porteurs de projet exisant.

**DATES :**
2-3 décembre 2019.

**INTENTIONS PEDAGOGIQUES :**

**En terme de savoir faire :**

- Définir le projet de la strucure, le mettre en œuvre, le faire évoluer et œuvrer à sa pérennisation.
- Développer des partenariats
- Communiquer sur le projet.
- Concevoir des outils de suivi et d'évaluation de l'activité et du projet.

**En terme de savoirs** :

- Connaître la philosophie et les missions d'une ludothèque ainsi que le projet de l'organisme gestionnaire.
- Appréhender les méthodes de conduites de projet.
- Connaître le contexte environnemental et structurel de la ludothèque.
- Appréhender les outils de l'ALF : charte, fiche métier, Wikiludo, Kananas et projet politique.
- Connaitre la réglementation d'un lieu d'accueil du public.

## Construire un projet de ludothèque.

**LUNDI 2 DECEMBRE**

Contenus : *Quelles sont les spécificités d'une ludothèque et comment construire un projet adapté au territoire ?Démarche pédagogique des effets induits en passant par les principes généraux de fonctionnement, le réseau,les financements et partenariats.*
Formateur : Jean-Louis Sbardella, consultant et formateur à Illudie (75).

## Porter, évaluer et faire évoluer unprojet deludothèque.

**MARDI 3 DECEMBRE**

Contenus : *Comment porter un projet et le développer ? Avec un équipement aussi transversal, quels arguments utiliser ? Méthodologie de projet et évaluation, métier de ludothécaire, réseau ALF et ses outils.*
Formateur : Jean-Louis Sbardella, consultant et formateur à Illudie (75).



■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■

# 6- TRAVAILLER AVEC D'AUTRES PROFESSIONNEL-LE-S

**PUBLIC :**
Ludothécaires.

**DATES :**
20-22 novembre 2019.

**INTENTIONS PEDAGOGIQUES :**

**En terme de savoir faire :**

- Élaborer des outils d'accueil, d'information et de communication pour le public.
- Accueillir des groupes, identifier les besoins et adopter une posture professionnelle appropriée.
- Savoir élaborer un règlement intérieur et en garantir le respect en adéquation avec les missions de la ludothèque.
- Développer les partenariats et communiquer sur le projet
- Avoir des notions sur la gestion de groupes et les attentes des collectivités accueillies.

**En terme de savoirs :**

- Connaitre les missions d'une ludothèque, ses spécificités et ses partenaires potentiels.
- Connaitre les règles de mise en valeur de l'espace et des collections.

## Jeu, ludothèque et médiathèque.

**MERCREDI 20 NOVEMBRE**

Contenus : *Quelles complémentarités et partenariats sont possibles entre les métiers et les équipements? Comment défendre les spécificités du projet de la ludothèque au sein d'équipements et de territoires en mutation ?*
Formateur : Jean-Louis Sbardella, consultant et formateur à Illudie (75).

## Jeu, ludothèque et école

**JEUDI 21 NOVEMBRE**

Contenus : *Quelles relations entre jeu et apprentissage ? Quelles peuvent être les collaborations entre les ludothèques et les écoles ? Comment construire un projet de partenariat ? Comment défendre l'identité des ludothèques ?*
Formatrice : Nadège Haberbusch, formatrice et co-directrice de la ludothèque associative Les enfants du jeu (93).

## Jeu, ludothèque et établissement pénitentiaire

**VENDREDI 22 NOVEMBRE**

Contenus : *Pourquoi et comment donner à jouer dans cet environnement particulier ? Actualité des dispositifs existants et modalités d'intervention.*
Formateur : Yves Roig, formateur à l'ALF.

**FORMATION DELOCALISEE EN REGION !**
La formation « **Jeu, ludothèque et médiathèque** » aura également lieu en région :

- **Occitanie,** le **8 AVRIL 2019** à **Montpellier**, ludothèque-médiathèque J-J. Rousseau, 230 Avenue du Bitterrois. 34080 Montpellier.
- **Sud-PACA**, le **7 OCTOBRE 2019**, lieu à préciser.



■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■

# 7- VALORISER SA LUDOTHEQUE

**PUBLIC :** Ludothécaires.

**DATES :**
18-19 novembre 2018.

**INTENTIONS PEDAGOGIQUES**

**En terme de savoir-faire :**

- Organiser des manifestations et animations régulières et ponctuelles.
- Organiser la communication.

**En terme de savoirs :**

- Connaître les techniques et pratiques d'organisation d'une manifestation.
- Connaître des démarches et outils de communication.

## Communiquer sur son projet.

**LUNDI 18 NOVEMBRE**

Contenus : *De la stratégie au plan de communication, savoir identifier les arguments en fonction de ses interlocuteurs. Porter le projet de sa ludothèque sur un territoire auprès des habitant-es, des professionnel-les et des institutions.*
Formateurs : Anne Jacopé et Antonin Mérieux, formateurs à l'ALF.

## Organiser un festival de jeu.

**MARDI 19 NOVEMBRE**

Contenus : *Un projet de festival, pourquoi, pour qui et comment ? De l'idée à la réalisation, savoir se situer à la croisée du projet de sa ludothèque et de son territoire d'implantation. Etapes de réalisation, partenariats, communication et autres éléments à ne pas oublier.*
Formateur : Nicolas Dion, formateur à l'ALF.



■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■

# 8- FAIRE RESEAU : L'UNIVERSITE D'ETE DES LUDOTHECAIRES…

**PUBLIC :**
Ludothécaires.

**DATES :**
1-5 juillet 2019.

**INTENTIONS PEDAGOGIQUES**

**En terme de savoir faire :**

- Mieux définir le projet de sa ludothèque et le situer dans un territoire.
- Affiner le développement du partenariat et sa communication.
- Participer à la vie de la profession et suivre les travaux de recherche.

**En terme de savoirs :**

- Mieux identifier les spécificités de la ludothèque et les partenaires potentiels.
- Savoir se situer dans le réseau des ludothèques et porter un discours commun.

## La ludothèque, au carrefour des médiations.

*Comment la pratique spécifique des ludothécaires renforce la place de l'équipement sur le territoire?*

Contenus : *Médiation… culturelle ? … sociale ?*
*La ludothèque, par les multiples dimensions du jeu qu'elle révèle, est placée au cœur de nombreuses mises en relations possibles. Relations entre l'objet jeu et les personnes, entre les personnes elles-mêmes, entre les ludothécaires et les autres professionnel-les et entre la ludothèque et les autres équipements d'un territoire. A la fois lieu d'accueil et lieu ressource, tout public, elle peut être à la croisée de nombreux projets pour donner à jouer. L'enjeu de cette Université d'Eté serad'identifier les dimensions d'utilité sociale et d'intérêt général de cet équipement en termes de médiations pour les valoriser au regard des autres acteurs et institutions et lui permettre ainsi de prendreune réelle place sur les territoires.*

**L'Université d'été 2019 aura lieu à PARIS.**
(Programme à consulter sur le site)



■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■

# IV.LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES…

## 1-Accès à la formation

Ces formations sont à destination des adhérents de l'ALF : ludothécaires, professionnel-le-s utilisant le jeu, porteurs de projet, salarié-e-s, bénévoles, volontaires en service civique. Si ça n'est déjà fait, merci de vous rendre sur notre site pour **procéder à votre ADHESION**. Les modules peuvent être choisis de manière indépendante sauf dans les cas des deux journées sur ESAR.

## 2-L'accueil (sauf pour l'Université d'été) :

Effectif maximum : 12 personnes.
Horaires : 9h-12h/13h-17h, soit 7h/jour.
Lieu : 180 bis rue de Grenelle, 75007 Paris (siège de l'ALF) sauf indication contraire.
Repas : le repas du midi n'est pas pris en charge mais vous pouvez manger sur place.

## 3-L'inscription :

Les bulletins d'inscription sont à retourner **le plus tôt possible** par courrier postal au : 180 bis rue de Grenelle, 75007 Paris ou scannés par mail à : courrier@alf-ludotheques.org. Le/la stagiaire ne pourra entrer en formation qu'à compter de la signature de la convention. Les demandes de rétractation doivent être adressées par écrit au moins 10 jours avant la date de début du stage. Passé ce délai, les annulations qui ne seront pas justifiées par un document (certificat médical, d'accident, de défaut de transport…) feront l'objet d'une facturation de l'ensemble des frais. Dans tous les cas, des frais d'annulationde 20€/journée annulée seront conservés. L'ALF peut être amenée, pour des raisons indépendantes de sa volonté, à annuler ou modifier un stage. Dans tous les cas, elle s'engage à prévenir les stagiaires au moins 10 jours ouvrés avant le début prévu et, en cas d'annulation, à rembourser l'intégralité des frais éventuellement engagés.

## 4-Les frais et leur prise en charge

Le montant des droits d'inscription sera arrêté chaque année par le Conseil d'Administration de l'ALF. Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge des participant-es. Pour les salarié-e-s et les volontaires en service civique, ces frais peuvent être pris en charge dans le cadre du plan de développement des compétences, l'ALF est enregistrée comme organisme de formation sous le numéro : 11 75 50 772 75, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (art L.6352-12 du code du travail), et son projet de formation est référencé au Data Dock. Pour les bénévoles, les formations sont grauites sur présentation d'une attestation en bonne et dûe forme et sous réserve des places disponibles.

## 5-Les formations en régions

D'autres formations en region peuvent être organisées. Pour plus de renseignements, contactez votre ALF régionale en allant sur le site de l'ALF : www.alf-ludotheques.org



■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■

# *6-Bulletin d'inscription HORS Université d'Eté*

*(Merci de prendre le temps de remplir tous les champs)*

**NOM DE LA FORMATION :**

……

**DATES ET JOURS CHOISIS :**

☐Lundi ……☐Mardi ……☐ Mercredi …… ☐Jeudi ……☐Vendredi ……

**FRAIS ADMINISTRATIFS ET PEDAGOGIQUES :**

☐ Volontaire en service civique ALF : 50% des frais d'inscription

☐ Salarié-e ou volontaire en service civique :

- ☐ A la journée, nombre de journée : …… x 180€ = ……€
- ☐ Forfait semaine de 4 jours : 610€
- ☐ Forfait semaine de 5 jours : 650€.

*En cas d'annulation, 20€/journée annulée seront conservés et facturés.*

☐ Bénévole (joindre une attestation de bénévolat) ou porteur de projet sans structure : gratuit

**LE/LA PARTICIPANT-E :**

**Nom :** …… **Prénom :** ……

**Mail :** …… **Tél :** ……

**Années d'expérience en ludothèque :** ……

**A déjà suivi une formation à l'ALF :** ☐Oui ☐Non

**Diplôme éventuel de ludothécaire :**☐ Oui ☐Non ☐ Autre : ……

**Quels intérêts ou attentes avez-vous vis à vis de ces thèmes :**

……

……

……

**Vous vous inscrivez à titre :** ☐Individuel ☐Dans la cadre d'une structure

**VOTRE LUDOTHEQUE (ou autre stucture) S'IL Y A LIEU :**

**Nom :** ……

**Adresse postale :** ……

**CP :** …… **COMMUNE :** ……

**Mail :** …… **Tél :** ……

**Caractéristiques :** ☐ Fixe ☐Mobile-itinérante /Milieu: ☐Urbain ☐ Rural /☐Tout public

☐Public spécifique (préciser) : ……

**L'ORGANISME A FACTURER (si différent de la structure) :**

**Nom :** ……

**Adresse postale :** ……

**CP :** …… **COMMUNE :** ……

**Mail :** …… **Tél :** ……

**Date :** ……

**Nom, signature et tampon de la structure**(ou du participant-e en cas d'inscription individuelle):



■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■

# *7-Bulletin d'inscription pour l'Université d'Eté*

*(Merci de prendre le temps de remplir tous les champs)*

**DATES CHOISIES :**

☐Lundi ……. ☐Mardi …… ☐ Mercredi …… ☐ Jeudi …….☐ Vendredi …….

**FRAIS DE FORMATION**

***Frais administratifs et pedagogiques :***

☐Volontaire en service civique ALF : 50% des frais d'inscription

☐Salarié-e ou volontaire en service civique hors ALF :

- ☐ A la journée, nombre de journée : ……. x 180€ = ……..€
- ☐ Forfait semaine de 4 jours : 610€
- ☐ Forfait semaine de 5 jours : 650€.

*En cas d'annulation, 20€/journée annulée seront conservés et facturés.*

☐Bénévole (joindre une attestation de bénévolat) ou porteur de projet sans structure : gratuit

***Frais d'hébergement (Petit déjeuner compris) :*** *Nombre de* ***places limitées****, réservez au plus vite !*

*En cas de problème de prise en charge, nous contacter.*

☐Lundi ……. ☐Mardi …… ☐Mercredi …… ☐ Jeudi …….

Nombre de nuits : ……. * **33**€ = Total : …… €

***Frais de repas (midi) :***

☐Lundi ……. ☐ Mardi …… ☐Mercredi …… ☐ Jeudi ……☐endredi……

Nombre de repas du midi : …….* 15€ = Total : …… €

**TOTAL inscription** : ……€

**LE/LA PARTICIPANT-E :**

**Nom :** …… **Prénom :** ……

**Mail :** …… **Tél :** ……

**Années d'expérience en ludothèque :** …….

**A déjà suivi une formation à l'ALF :** ☐Oui ☐Non

**Diplôme éventuel de ludothécaire :**☐ Oui ☐ Non ☐ Autre : ……

**Quels intérêts ou attentes avez-vous vis à vis de ces thèmes :**

……

……

……

**Vous vous inscrivez à titre :** ☐Individuel ☐Dans la cadre d'une structure

**VOTRE LUDOTHEQUE (ou autre stucture) S'IL Y A LIEU :**

**Nom :** ……**Adresse postale :** ……

……**CP :** …… **COMMUNE :** ……

**Mail :** …… **Tél :** ……

**Caractéristiques :** ☐Fixe ☐Mobile-itinérante /Milieu: ☐Urbain ☐Rural /☐Tout public

☐ Public spécifique (préciser) : ……

**L'ORGANISME A FACTURER (si différent de la structure) :**

**Nom :** ……**Adresse postale :** ……

……**CP :** …… **COMMUNE :** ……

**Mail :** …… **Tél :** ……

**Date :** ……

**Nom, signature et tampon de la structure**(ou du/de la participant-e en cas d'inscription individuelle) :



■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■

# V.LE CALENDRIER 2019…

| MOIS | DATES | INTITULE |
|---|---|---|
| Avril | **Lundi 8** | Jeu, ludothèque et médiathèque (Montpellier-34) |
| Mai | **Lundi 20 et mardi 21** | La classification des jeux selon le Système ESAR |
| | **Mercredi 22** | Les postures des adultes vis-à-vis du jeu |
| | **Jeudi 23** | L'aménagement des espaces de jeu |
| Juin | **Lundi 3** | Jeu et petite enfance (St Denis-93) |
| | **Mardi 4** | L'accompagnement à la parentalité |
| | **Mercredi 5** | Jeu et genre |
| | **Jeudi 6** | L'accueil des publics en situation de handicap |
| | **Vendredi 7** | Jeu et personnes âgées |
| Juillet | **Du lundi 1 au vendredi 7 (Université d'été)** | La ludothèque au cœur des médiations |
| Sept. | **Lundi 23** | Les spécificités du jeu de Règles |
| | **Mardi 24** | Les spécificités du jeu d'Assemblage |
| | **Mercredi 25** | Proposer du jeu vidéo. |
| | **Jeudi 26** | Les spécificités du jeu Symbolique |
| Oct | **Lundi 7** | Jeu, ludothèque et médiathèque (lieu à déterminer en région SUD-PACA) |
| | **Lundi 14 et mardi 15** | La classification des jeux selon le Système ESAR (Figeac-46) |
| Nov. | **Lundi 18** | Communiquer sur son projet |
| | **Mardi 19** | Organiser un festival de jeu |
| | **Mercredi 20** | Jeu, ludothèque et médiathèque |
| | **Jeudi 21** | Jeu, ludothèque et école |
| | **Vendredi 22** | Jeu, ludothèque et établissement pénitentiaire |
| Déc. | **Lundi 2** | Construire un projet de ludothèque |
| | **Mardi 3** | Porter, évaluer et faire évoluer un projet de ludothèque |
| | **Mercredi 4** | Politique d'acquisition, traitement et maintenance du fonds |
| | **Jeudi 5** | Organiser un système de prêt en direction des publics et des professionnels |



■180 bis rue de Grenelle – 75007 PARIS ■Tél. : 01.43.26.84.62 ■
■www.alf-ludotheques.org ■ courrier@alf-ludotheques.org ■
■ N° Siret : 37 762 980 300 067 ■ Code APE : 9499Z ■N° OF : 11 75 50 772 75 ■